

Offre d'atelier en éducation
relative à l'environnement (ERE)

Atelier gratuit

**Pour le programme Culture et Citoyenneté
Québécoise (CCQ) Secondaire 4**

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Réduire à la source pour
un avenir solidaire



Présenté par « Pour une ERE secondaire » du
Conseil régional de l'environnement et du développement
durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

DESCRIPTION DE L'ATELIER :

Justice environnementale – Réduire à la source pour un avenir solidaire

[Inscrivez-vous ici](#)



Cet atelier invite les élèves à explorer les liens entre les enjeux environnementaux, la gestion des matières résiduelles et les inégalités sociales. En début d'atelier, une image ou une vidéo d'un lieu pollué sert de point de départ à une discussion : pourquoi cet endroit est-il plus touché qu'un autre ? Qui en subit les conséquences ? À travers cette réflexion, les élèves sont amené.e.s à comprendre que les impacts environnementaux ne sont pas répartis de façon égale dans la société.

Les notions de justice et d'équité environnementale sont ensuite introduites pour mieux saisir comment certaines populations, en raison de leur situation économique ou sociale, sont plus exposées aux risques liés à la pollution, aux changements climatiques et à la dégradation des milieux naturels. Des exemples concrets viennent illustrer ces réalités, tant à l'échelle internationale qu'ici au Québec.

Dans la seconde partie de l'atelier, les élèves participent à une activité interactive intitulée "Qui paie le prix de la pollution ?". En petits groupes, ils et elles analysent différents cas où des populations subissent les effets de la pollution, de la mauvaise gestion des matières résiduelles ou de la surexploitation des ressources. Leur défi est de comprendre les causes de ces injustices, de débattre des responsabilités des différents acteurs et actrices (gouvernements, entreprises, citoyen.ne.s) et de proposer des solutions.

Enfin, la discussion s'oriente vers les moyens d'actions concrètes, en mettant l'accent sur la **réduction à la source** comme levier clé pour limiter les impacts environnementaux et sociaux. La gestion responsable des matières résiduelles est présentée comme un enjeu majeur dans la lutte pour une société plus équitable et durable. Les élèves prennent ainsi conscience que des solutions existent et qu'il est possible d'agir collectivement pour transformer les systèmes en place.



DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Justice environnementale – Réduire à la source pour un avenir solidaire

Durée de l'atelier : 1 h

Partie 1 : Introduction et concepts de base

Introduction

- Objectif : comprendre le lien entre l'environnement et les inégalités sociales.
- Activité brève : analyser une image/vidéo d'un lieu pollué et discuter des raisons de cette pollution.

Définitions et concepts clés

- Expliquer la “justice environnementale”, “racisme environnemental” et “équité environnementale”.
- Discussion : exemples de situations où l'environnement impacte différemment les personnes selon leur situation sociale.

Pourquoi la justice environnementale est importante ?

- Expliquer comment les crises environnementales affectent plus durement les populations vulnérables.

Partie 2 : Activité et solutions

Activité : “Qui paie le prix de la pollution ?”

- Les élèves analysent en groupes des cas de pollution et proposent des solutions. Présentation des résultats par chaque groupe.

Réduction à la source et solutions collectives

- Discussion sur les actions à prendre pour réduire les déchets et promouvoir la justice environnementale.

Conclusion et appel à l'action





Compréhension des concepts de justice et d'injustice :

- Identification des inégalités environnementales et sociales.
- Exploration des notions de justice et d'équité environnementale.
- Analyse des impacts différenciés des enjeux environnementaux sur les populations en fonction de leur situation socio-économique.

Intégration des types de justice et des principes de droit :

- Étude de la justice environnementale et climatique à travers des études de cas réels.
- Réflexion sur la justice sociale et la justice distributive dans l'accès aux ressources et aux services publics (gestion des matières résiduelles, qualité de l'air et de l'eau, etc.).

Développement de l'esprit critique et de la citoyenneté active :

- Capacité à identifier et questionner les responsabilités des divers acteurs (gouvernements, entreprises, citoyen.ne.s) face aux inégalités environnementales.
- Engagement dans une réflexion collective sur les moyens d'action concrets pour réduire les injustices environnementales, notamment par la **réduction à la source** et une **meilleure gestion des matières résiduelles**.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez-moi !

Lydia Cloutier

Chargée de projet en éducation relative à l'environnement

cloutier.lydia@creddsaglac.com

Pour en apprendre plus sur le CREDD visitez : www.creddsaglac.com